

# 4

## CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS



## **4.1 CONFORMITÉ LÉGISLATIVE DES ORGANISMES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION D'AU MOINS 100 000 \$**



## 4. Conformité aux lois et règlements

### 4.1. Conformité législative des organismes ayant bénéficié d'une subvention d'au moins 100 000 \$

En vertu de l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes (LCV)*, « toute personne morale qui reçoit une subvention annuelle d'au moins 100 000 \$ est tenue de faire vérifier ses états financiers ». Le vérificateur de cette personne morale doit remettre au vérificateur général une copie des états financiers annuels, de son rapport sur ces états ainsi que de tout autre rapport résumant ses constatations et recommandations au conseil d'administration ou aux dirigeants de cette personne morale.

Ce vérificateur doit également, à la demande du vérificateur général, mettre à la disposition de ce dernier tout document se rapportant à ses travaux d'audit ainsi que leurs résultats, en plus de fournir tous les renseignements que le vérificateur général juge nécessaires sur ces travaux de vérification et leurs résultats. Si le vérificateur général estime que les renseignements, les explications ou les documents obtenus du vérificateur sont insuffisants, il peut effectuer toute vérification additionnelle qu'il juge nécessaire.

Le conseil municipal a aussi adopté en décembre 2013 la résolution CM13 1157 exigeant entre autres des organismes ayant reçu une subvention d'au moins 100 000 \$ de déposer chaque année leur rapport annuel.

De plus, le 21 juin 2016, un ensemble de lettres retraçant les organismes ayant reçu des subventions totalisant au moins 100 000 \$ au cours de l'année 2015 ont été transmises par la Direction générale aux unités d'affaires concernées leur demandant de lui faire parvenir, ainsi qu'au vérificateur général, une copie des états financiers audités de ces organismes.

#### **OBJECTIF ET PORTÉE DU MANDAT**

Notre mandat a consisté à s'assurer que toute personne morale ayant bénéficié en 2015 d'une subvention d'au moins 100 000 \$ de la Ville de Montréal s'est conformé aux dispositions de l'article 107.9 de la LCV quant à la remise d'une copie de ses états financiers vérifiés au vérificateur général.

Nos travaux se sont limités à l'obtention des états financiers audités et, par conséquent, nous n'avons pas obtenu tout autre rapport résumant les constatations et recommandations de l'auditeur externe au conseil d'administration ou aux dirigeants de la personne morale.

Nos procédures ont consisté à faire le rapprochement entre les montants identifiés pour les organismes contenus dans les lettres transmises par la Direction générale et le total des subventions aux états financiers de la Ville de Montréal. Nous avons communiqué nos différences à la Direction générale et avons aussi transmis des lettres de rappel aux unités d'affaires desquels nous n'avons pas reçu l'entièreté des états financiers audités des organismes concernés.

Nous avons exclu de notre portée tout organisme pour lequel le vérificateur général est l'auditeur ainsi que l'ensemble des organismes regroupés maintenant sous PME Montréal.

En 2014 et 2015, le Bureau du vérificateur général a émis des rapports d'audit d'optimisation sur la gestion des contributions financières. Les travaux de suivi des recommandations contenus dans ces rapports sont consignés dans les résultats sur le suivi des recommandations présentés au chapitre 6 du présent rapport.

## CONCLUSION

La Ville de Montréal a versé, au cours de l'année 2015, pour un total de 191,1 M\$ dont 108,7 M\$ (soit 57 %) concernaient 187 organismes ayant reçu des subventions totalisant au moins 100 000 \$, lesquels étaient assujettis aux exigences de l'article 107.9 de la LCV.

En date du 12 mai 2017, le Bureau du vérificateur général avait reçu les états financiers audités pour 2015 de 176 (soit 94 %) des 187 organismes touchés par cette exigence de la LCV, pour un total de 104,9 M\$.

En ce qui concerne les onze 11 organismes non conformes, 5 d'entre eux ont remis des états financiers ayant fait l'objet de missions d'examen. Or, l'article 107.9 de la LCV exige des états financiers audités.

Nous encourageons la Ville de Montréal à poursuivre son travail afin de sensibiliser les organismes quant aux exigences de l'article 107.9 de la LCV.

Le tableau à la page suivante dresse un sommaire par unités d'affaires des résultats obtenus.

#### 4.1.1. Tableau sommaire – Conformité législative des organismes ayant bénéficié d'une subvention d'au moins 100 000 \$ en 2015

Unité d'affaires	Total des subventions d'au moins 100 000 \$		États financiers audités (en nombre)		États financiers non reçus
	\$	Nombre d'organismes	Audités	Missions d'examen	
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville	1 818 933 \$	8	8	–	–
Bureau des relations gouvernementales et municipales	10 000 000 \$	1	1	–	–
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	3 779 899 \$	10	7	2	1
Direction générale	41 128 680 \$	45	40	–	5
Service de la diversité sociale et des sports	11 885 636 \$	27	27	–	–
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	2 536 292 \$	12	11	1	–
Arrondissement de Lachine	519 334 \$	4	4	–	–
Arrondissement de LaSalle	1 010 603 \$	5	4	1	–
Arrondissement de Montréal-Nord	457 498 \$	4	4	–	–
Arrondissement d'Outremont	115 755 \$	1	1	–	–
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	127 743 \$	1	1	–	–
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	577 782 \$	3	3	–	–
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	1 392 886 \$	4	4	–	–
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie	1 190 721 \$	6	6	–	–
Arrondissement de Saint-Laurent	1 579 969 \$	3	3	–	–
Arrondissement de Saint-Léonard	690 793 \$	3	3	–	–
Service du développement économique	9 625 321 \$	20	20	–	–
Service de sécurité incendie de Montréal	5 460 934 \$	1	1	–	–
Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal	671 265 \$	1	1	–	–
Arrondissement du Sud-Ouest	1 423 141 \$	6	6	–	–
Arrondissement de Verdun	326 387 \$	2	2	–	–
Arrondissement de Ville-Marie	9 751 827 \$	8	8	–	–
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2 631 471 \$	12	11	1	–
Total	108 702 870 \$	187	176	5	6
			94 %	3 %	3 %